FEUILLE DE ROUTE SANTÉ SEXUELLE

2023-2028

HAUTS-DE-FRANCE - Synthèse

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ DES HAUTS-DE-FRANCE







INTRODUCTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2017, la France s'est dotée d'une stratégie nationale de santé sexuelle (2017-2030) puis d'une feuille de route (2021-2024) visant à favoriser le développement des politiques publiques allant de l'éducation à la sexualité à la santé reproductive, en passant par la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles et du VIH. Elle a notamment pour ambition d'enrayer l'épidémie du sida d'ici 2030 et faire en sorte que 95 % de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut VIH, que 95 % des personnes qui connaissent leur séropositivité au VIH aient accès au traitement et que 95 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable. Elle vise également l'élimination des épidémies d'infections sexuellement transmissibles en tant que problèmes majeurs de santé publique.

L'agence régionale de santé Hauts-de-France se mobilise, avec l'appui des professionnels de santé de ville et hospitaliers, du milieu associatif, des acteurs de la prévention, des représentants de patients et d'usagers réunis au sein du Corevih¹, pour mettre en œuvre ces objectifs de santé publique en tenant compte des spécificités territoriales tant socio-économiques qu'épidémiologiques.

Dans le cadre de la feuille de route 2024-2028 lancée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le VIH et de l'inauguration du CeGIDD de Lille, l'agence s'engage à agir pour la santé sexuelle dans toutes ses dimensions². Ensemble nous nous donnons pour principe de promouvoir une approche globale en vue d'améliorer l'accès de tous les habitants de la région à la prévention (éducation à la vie affective et sexuelle, contraception, réduction des risques),

aux dépistages (VIH, hépatites, infections sexuellement transmissibles) et aux soins (prise en charge des personnes vivant avec le VIH, des personnes victimes de violences sexuelles et sexistes, des chemsexeurs). Nous porterons une attention particulière aux publics les plus exposés aux risques (infectieux, discriminations, violences, suicide) et les plus éloignés du système de soins.

Ce document sera complété par un plan d'actions dont la mise en œuvre sera suivie dans le cadre d'un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs et qui se réunira au moins une fois par an.

Je suis convaincu que, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, institutions, associations, professionnels de santé, travailleurs sociaux, chercheurs, usagers et leurs représentants), nous obtiendrons les résultats attendus.



Hugo GILARDI,Directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France

¹ Comité de coordination de la lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles.

² À noter : la dimension santé reproductive et notamment l'accès à l'IVG font l'objet d'une feuille de route spécifique, en déclinaison du schéma régional de santé 2023-2028 (objectif général 11 : déployer le parcours des 1000 premiers jours et améliorer la santé de la femme et de l'enfant).

RÉSULTATS ATTENDUS D'ICI 2028

• 95 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en région connaissent leur statut sérologique.

En 2023, en région, on estime que 528 personnes vivaient avec le VIH sans connaître leur séropositivité³.

• 95 % des personnes connaissant leur séropositivité ont accès au traitement.

Ce résultat est d'ores-et-déjà atteint et doit être maintenu. En 2023 dans la région, 97 % des personnes connaissant leur séropositivité bénéficient d'un traitement (En France, 97,5 % des PVVIH diagnostiqués et suivis sont sous traitement)⁴.

95 % des personnes sous traitement ont une charge virale supprimée, y compris chez les populations clés.

En 2023, 94 % des personnes traitées dans la région ont une charge virale indétectable, signifiant l'absence de transmission du virus (vs 96.4 % en France)⁵.

• 80 % des jeunes âgés entre 11 et 19 ans ont un schéma vaccinal HPV complet d'ici 2030.

En Hauts-de-France, les couvertures vaccinales (CV) contre les HPV étaient de près de 61 % pour au moins 1 dose chez les filles âgées de 15 ans (jeunes filles nées en 2008) et 50 % pour le schéma complet chez les filles âgées de 16 ans (jeunes filles nées en 2007). Elles étaient supérieures à celles de la France hexagonale.

Les couvertures vaccinales au moins 1 dose chez les jeunes filles de 15 ans et 2 doses à 16 ans ont progressé entre 2022 et 2023 : + 7 et + 3 points respectivement. Des disparités départementales sont observées avec des variations de couverture vaccinale 2 doses à 16 ans de 46 % dans l'Aisne à 57 % dans le Pas-de-Calais.

Les couvertures vaccinales régionales contre les HPV chez les garçons en 2023 étaient d'environ 28 % pour au moins 1 dose à 15 ans (garçons nés en 2008) et 16 % pour le schéma complet à 16 ans (garçons nés en 2007). Elles ont augmenté de 2022 à 2023 : + 14 pour la CV au moins 1 dose chez les garçons de 15 ans et + 7 points pour la CV 2 doses à 16 ans.

L'Aisne et l'Oise avaient des couvertures vaccinales 2 doses à 16 ans inférieures à la couverture vaccinale régionale (respectivement 13 % et 15 %)⁶.

Réduction de l'incidence des IST les plus fréquentes et les plus graves (Syphilis, Gonococcies, chlamydiae, Lymphogranulome vénérien), y compris chez les populations clés.

En région, les taux de dépistage pour l'ensemble des IST bactériennes ont augmenté en 2023, mais demeurent inférieurs aux moyennes observées en France hexagonale hors lle-de-France. Les taux de diagnostic ont également progressé (hormis pour la syphilis) et sont quasiment similaires à ceux de la France hexagonale hors lle-de-France⁷.

³ Source: bulletin épidémiologique régional publié le 28 novembre 2024.

⁴ Source : Dossier de presse COREVIH Hauts-de-France - 1er décembre 2024.

⁵ Source : Dossier de presse COREVIH Hauts-de-France - 1er décembre 2024.

⁶ Source : bulletin régional vaccination, Santé publique France, 26/04/2024.

⁷ Taux de dépistage et de diagnostic détaillés pour chaque IST à retrouver dans le bulletin épidémiologique régional publié le 28 novembre 2024.

OBJECTIF 1

RENFORCER LA LISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE EN SANTÉ SEXUELLE SUR LES TERRITOIRES

Les dispositifs de prévention et de prise en charge en santé sexuelle sont multiples et évoluent progressivement pour mieux répondre aux besoins de la population. Dès lors, la visibilité des lieux ressources en santé sexuelle et la coordination des différents acteurs sur les territoires de proximité (associations de lutte contre le VIH, CeGIDD, professionnels de santé, centres de santé sexuelle (CSS), espaces vie affective relationnelle et sexuelle, etc.) sont à renforcer afin de favoriser le recours aux offres de prévention, dépistage et prise en charge et limiter les ruptures dans les parcours.

Les professionnels de santé de premier recours notamment les médecins, infirmiers, sage-femmes, pharmaciens et laboratoires de biologie médicale jouent un rôle essentiel dans la structuration du parcours de santé sexuelle car ils assurent la prise en charge, le suivi et l'orientation de l'usager dans le système de soin. Leur mobilisation est un levier majeur d'accès à l'offre de santé sexuelle. La coordination ville-hôpital représente également un enjeu important pour renforcer l'accessibilité et la qualité des prises en charge en matière de santé sexuelle (consultations de prévention, primo-prescription et renouvellement PrEP, consultations longues en santé sexuelle, orientation vers les centres de prise en charge du VIH et des hépatites à la suite d'un dépistage positif, etc.).

Le développement de l'interconnaissance des acteurs au sein d'un même territoire (notamment à l'échelle des CPTS), ainsi que la communication et le partage d'expériences devront contribuer à renforcer les dynamiques partenariales et à améliorer le repérage, l'orientation et l'accès à l'offre la plus adaptée aux besoins des populations.

NOS PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Renforcer la visibilité des lieux ressources en santé sexuelle et la disponibilité de l'information (dont le numéro vert national contraception-IVG-sexualité) en s'appuyant notamment sur le service public d'information en santé (sante.fr), le Mois Sans Tabou en extension de la semaine nationale de la santé sexuelle.
- Améliorer la coordination des différents acteurs et dispositifs du parcours santé sexuelle (milieu associatif, coordination ville-hôpital, professionnels de santé, CeGIDD, services de santé étudiants...) avec l'appui du COREVIH⁸.
- En lien avec le COREVIH et plus spécifiquement avec les URPS qui y sont représentées (médecins, sage-femmes, pharmaciens, infirmiers et laboratoires de biologie médicale), promouvoir les offres de prévention et de prise en charge de droit commun proposées en ville : consultations longues santé sexuelle 16-25 ans, vaccinations HPV et hépatite B, VIH Test et Mon test IST, prescription et délivrance de préservatifs, IVG médicamenteuse, etc.

⁸ Comité De Coordination Régionale De Lutte Contre Le VIH et les infections sexuellement transmissibles.

0800 08 11 11

UN NUMÉRO ANONYME ET GRATUIT D'INFORMATION, D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION SUR L'IVG, LA CONTRACEPTION ET LA SEXUALITÉ

En Hauts-de-France, chaque année, environ 18 000 femmes réalisent une interruption volontaire de grossesse (IVG). Si l'accès à ce droit progresse depuis plus de quarante ans, certaines femmes ne sont pas suffisamment informées et pensent encore, par exemple, que l'IVG n'est pratiquée qu'à l'hôpital ou qu'une autorisation parentale est nécessaire pour les mineures. D'autres peuvent être tardivement orientées ou ne pas avoir la possibilité de choisir les modalités d'IVG qui leur conviennent le mieux.

Le numéro vert 0 800 08 11 11 est un dispositif national anonyme et gratuit ayant pour objectif de réduire les difficultés d'accès à l'information et les inégalités dans la prévention et les parcours de soin, et permettre ainsi à chaque personne le plein exercice de ses droits. Il offre une information, une écoute et une

orientation de toutes les personnes ayant des questions sur l'IVG, la contraception, les sexualités.

La plateforme régionale Hauts-de-France est portée par la Fédération Régionale des Centres d'Information Droits des Femmes et des Familles (FRCIDFF) et financée par l'ARS à hauteur de 70 000 € par an. Depuis son démarrage en 2018, ce sont plus de 7 000 appels reçus en région (environ 1 200 par an) et près de 6 000 orientations vers les lieux ressources de proximité, en fonction des besoins exprimés en matière de sexualité, contraception, avortement, lutte contre les violences, dépistages IST-sida, orientation sexuelle.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet dédié au numéro vert.

OBJECTIF 2

PROMOUVOIR LA SANTÉ SEXUELLE DANS UNE APPROCHE GLOBALE ET POSITIVE

La promotion de la santé sexuelle s'attache à améliorer le niveau de connaissance mais également à faire évoluer les attitudes, comportements et compétences sur les différentes dimensions qui composent la santé sexuelle et notamment le consentement, l'égalité de genre, le respect de soi et d'autrui, la lutte contre les préjugés et les discriminations⁹, la lutte contre la sérophobie et les violences sexuelles, la prévention des IST et du VIH, l'information sur la santé reproductive dont la contraception et l'IVG. Ces leviers encouragent la population à prendre des décisions éclairées et à développer des comportements protecteurs individuels ou collectifs contribuant à une santé sexuelle responsable, sûre et satisfaisante.

Dans cette perspective, le déploiement d'actions de prévention en santé sexuelle sera renforcé au moyen de programmes d'interventions probants à destination des jeunes hors milieu scolaire¹⁰ (missions locales, maisons des adolescents, protection judiciaire de la

jeunesse...), en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels locaux. Le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) sera par ailleurs mobilisé en tant que relais d'information auprès des enfants et jeunes, en appui du milieu scolaire.

Il s'agira également d'accompagner les professionnels de premier recours et professionnels intervenant auprès des populations clés pour aborder les questions de santé sexuelle dans leurs pratiques professionnelles. Des outils seront mis à leur disposition afin qu'ils puissent relayer des informations fiables, assurer un accueil, une écoute et une orientation efficace et mener, le cas échéant, des projets de prévention en santé sexuelle pertinents.

Liées au sexe, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

¹⁰ Les actions d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire relevant du champ de compétence de l'Education Nationale (Article L. 312-16 du Code de l'éducation).

NOS PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Soutenir les initiatives en faveur d'une extension des programmes d'éducation à la santé sexuelle à destination des jeunes hors milieu scolaire (missions locales, maisons des adolescents, PJJ...), en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels locaux.
- Promouvoir l'égalité de genre, le repérage, la prise en charge et l'orientation des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles (soutien au dispositif en Voiture Nina et Simon.e. s » en lien avec la DRDFE¹¹, évolution des modalités d'intervention des acteurs en santé sexuelle...).
- Favoriser l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques dans le champ de la santé sexuelle par les professionnels de 1er recours (médecins généralistes, infirmiers, sage-femmes, pharmaciens, biologistes médicaux) dans le cadre des dispositifs de droit commun : consultations santé sexuelle jusqu'à 26 ans, consultations PrEP, vaccinations, consultations de suivi de maladies chroniques, prévention du risque infectieux et promotion du dépistage...

EXPÉRIMENTATION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE AUPRÈS DES JEUNES ACCUEILLIS EN MISSIONS LOCALES

En 2021, l'étude santé réalisée par l'AREFIE¹² auprès des missions locales de la région a révélé une faible utilisation des moyens de contraception, notamment des préservatifs lors du premier rapport sexuel avec un nouveau partenaire¹³. Le statut de ces jeunes particulièrement précaire (faibles ressources économiques, peu diplômés et sans logement stable) représente un frein d'accès à la santé.

En 2022, fort de ces constats, l'ARS Hauts-de-France a soutenu la modélisation d'un programme d'actions d'éducation à la vie affective et sexuelle à destination des jeunes accueillis en missions locales. L'objectif était double :

- Sensibiliser les professionnels des missions locales en matière de santé sexuelle afin qu'ils puissent informer, orienter et accompagner le public accueilli (harmonisation des pratiques, création d'outils pédagogiques...).
- Modéliser une action type à destination des jeunes visant à améliorer les connaissances des jeunes et les encourager à adopter des comportements protecteurs en matière de santé sexuelle.

L'expérimentation a été menée en 2023 auprès des missions locales volontaires du département du Pas-de-Calais et en lien avec les acteurs santé sexuelle du territoire (associations de prévention en santé sexuelle, CeGIDD, centre de santé sexuelle...). Son évaluation a démontré des résultats efficaces et prometteurs tant auprès des professionnels que des jeunes (amélioration des connaissances notamment sur les moyens de contraception, les IST et le VIH, renforcement de la capacité d'agir en matière de santé sexuelle...).

Depuis 2024, le programme « casse ton cliché » est déployé de manière progressive à l'échelle régionale, auprès des missions locales volontaires.

¹³ 55% des jeunes ont déclaré utiliser un préservatif lors d'un premier rapport sexuel avec un nouveau partenaire.



¹¹ Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

¹² Association Régionale des Elus pour la Formation, l'Insertion et l'Emploi.

OBJECTIF 3

PRÉVENIR LE RISQUE INFECTIEUX IST/VIH/HÉPATITES



Ainsi, ils montrent une stabilité des nouvelles découvertes de VIH depuis 2019 (environ 250 par an) mais une incidence des infections sexuellement transmissibles (IST) qui reste élevée notamment pour la syphilis (taux de diagnostic plus élevé chez les hommes, quelle que soit la tranche d'âge) et la gonorrhée (avec un taux de diagnostic plus élevé chez les femmes de 15 à 25 ans et les hommes de 26 à 49 ans).

En 2023, 192 cas de nouve lles contaminations ont été recensés en région. Ces nouvelles contaminations concernent majoritairement les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH), suivi des hétérosexuels nés en France.

Cependant, une proportion élevée de ces découvertes de séropositivité VIH s'effectue à un stade avancé de l'infection (40 cas diagnostiqués à un stade sida en 2023 en région, dont 80 % des cas ignoraient

leur séropositivité avant le diagnostic) constituant une perte de chance en termes de prise en charge individuelle et un risque de transmission du VIH aux partenaires. Des écarts de contamination par les IST et le VIH sont également constatés entre les départements des Hauts-de-France en raison de facteurs géographiques, sociaux et économiques.

On constate par ailleurs une progression favorable des taux de dépistage du VIH et des IST, contribuant à réduire l'écart entre les taux régionaux et le taux national (hors lle-de-France).

Les efforts doivent être poursuivis afin de répondre aux enjeux principaux :

- d'améliorer les taux de dépistage en poursuivant la structuration d'une offre de dépistage diversifiée sur chaque territoire.
- d'aller vers les publics clés.
- de promouvoir l'ensemble des outils de la prévention combinée : utilisation des préservatifs, traitement pré et post exposition (TPE, PrEP), traitement en tant que prévention (TASP).

NOS PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Promouvoir et faciliter l'accès à la vaccination (hépatites A et B, HPV et Mpox) auprès des publics les plus à risque d'exposition.
- •Renforcer l'accès et le recours à la prévention combinée (préservatifs, TPE, TASP, PrEP) en ville et au sein des structures spécialisées (CeGIDD, CSAPA, CAARUD, centre de santé sexuelle...).
- Poursuivre la diversification des offres de dépistage IST, VIH (CeGIDD, laboratoires de ville avec/sans prescription, services de santé étudiants, centres d'examens de santé...).
- Soutenir les nouvelles opportunités de dépistage et les dispositifs d'aller-vers auprès des populations clés (TROD VIH/VHC/VHB par les CeGIDD, associations et établissements médico-sociaux, Mon test IST, autotests VIH...).

¹⁴ Données issues du bulletin régional de surveillance et prévention des infections à VIH et des IST bactériennes - Edition Hauts-de-France, Santé Publique France, 28 novembre 2024.

UNE OFFRE CEGIDD RENFORCÉE DANS LE NORD

La région Hauts-de-France compte 17 CeGIDD répartis sur les 6 territoires de santé dont 5 nouveaux CeGIDD sur les territoires du Hainaut et de Lille Métropole Flandres.

Portés par de nouvelles équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, psychologues, assistantes sociales), les CeGIDD nouvellement habilités offrent aux usagers une présence médicale accrue ainsi qu'une expertise reconnue en matière d'infectiologie et de santé sexuelle. Les consultations avec ou sans rendez-vous sont proposées dans des locaux situés en ville, au plus près des lieux de vie des usagers.

3 nouveaux CeGIDD ouverts depuis le 1^{er} juillet 2024 : le CeGIDD de Lille Pasteur, le CeGIDD du Hainaut et le CeGIDD de Dunkerque.

2 nouvelles antennes en 2025 : le CeGIDD de Roubaix et le CeGIDD d'Armentières.

Que propose un CeGIDD?

- Des informations et conseils personnalisés sur le VIH, les IST ou toute question liée à la sexualité.
- Des dépistages et traitements médicamenteux des IST en fonction des besoins et prises de risques identifiés.
- La vaccination contre les hépatites, le Papillomavirus et le Mnox
- Une prise en charge psychologique et sociale si nécessaire suite à une première consultation d'information et/ou de dépistage.
- Une orientation vers des offres ou consultations spécialisées en fonction des besoins (gynécologie, infectiologie, médecine légale, association d'aide aux victimes de violences ou discriminations...).

Ou consulter?

Retrouvez l'intégralité des informations utiles (lieux de consultations, horaires et contacts) sur **sante.fr**.

L'ACCÈS AUX PRÉSERVATIFS FACILITÉ

En France, on assiste depuis quelques années à l'augmentation des infections sexuellement transmissibles (syphilis, gonorrhée, chlamydias, hépatites virales A, B et C, VIH/sida) et à une baisse du recours au préservatif, notamment chez les jeunes et lors du premier rapport sexuel. Pourtant, les préservatifs restent la méthode la plus efficace pour se protéger et protéger les autres des IST et prévenir une grossesse non souhaitée.

L'ARS Hauts-de-France alloue chaque année une dotation en préservatifs (féminins et masculins) aux acteurs santé sexuelle de la région (CeGIDD, CSAPA, CAARUD, associations de lutte contre le sida, EVARS, etc.).

En 2024, ce sont près de 640 000 préservatifs qui ont ainsi été distribués, soit une enveloppe d'environ 130 000 euros. Cette mesure vise à renforcer l'accessibilité aux préservatifs et à encourager des comportements responsables dès le début de la vie sexuelle.

Tous les jeunes de moins de 26 ans peuvent se voir délivrer gratuitement en pharmacie des préservatifs (féminins et masculins), sans prescription médicale. Au-delà de 26 ans, les préservatifs sont remboursés à hauteur de 60% par l'Assurance Maladie, sur prescription d'un médecin ou d'une sage-femme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Assurance Maladie et QuestionSexualité.

ALLER VERS LES JEUNES POUR AMÉLIORER LEUR VACCINATION CONTRE LES VIRUS HPV

La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 et le plan cancer 2021-2030 fixent un objectif de 80 % de couverture vaccinale contre les HPV chez les jeunes âgés entre 11 et 19 ans en 2030.

Bien qu'insuffisante pour prévenir la circulation des virus HPV, l'évolution de la couverture vaccinale contre le HPV présente, en Hauts-de-France, une dynamique tout à fait favorable chez les jeunes filles comme chez les jeunes garçons.

Les couvertures vaccinales régionales des jeunes filles et garçons sont certes supérieures aux couvertures vaccinales nationales avec une tendance à l'augmentation pour les couvertures vaccinales 1ère et 2e dose à l'échelle régionale et départementale. Toutefois, l'atteinte de l'objectif de 80 % à horizon 2030 requiert une mobilisation accrue de l'ensemble des parties prenantes. Aussi, l'ARS déploie depuis l'année scolaire 2023-2024 dans les collèges et à compter de 2025 dans les établissements médico-sociaux pour enfants en situation de handicap une campagne de vaccination contre les HPV, à l'appui des 17 centres de

vaccination habilités ou conventionnés. Il s'agit de proposer un accès facilité à la vaccination en allant vers les jeunes d'une part, en prenant en charge le vaccin à 100 % sans avance de frais d'autre part.

Au 30/06/2024, à l'issue de la seconde phase de la campagne, en tenant compte des vaccinations réalisées en ville ainsi que de celles réalisées dans les collèges, les données régionales sont les suivantes :

- \bullet Chez les garçons de 12 ans, en fin de campagne au 30/06/2024, la CV 1 dose était de 55 % et la CV 2 doses était de 32 %.
- Chez les filles de 12 ans, en fin de campagne au 30/06/2024, la CV 1 dose était de 72 % et la CV 2 doses était de 42 %.

OBJECTIF 4

AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ EN MATIÈRE D'IST / VIH / HÉPATITES VIRALES

Compte tenu des besoins spécifiques de certaines populations, une approche populationnelle renforcée apparait nécessaire auprès des populations les plus exposées aux violences, discriminations et risques de contamination afin de prendre en compte des besoins particuliers liés à différents facteurs tels que la surexposition aux risques dans un groupe à forte prévalence (LGBTQIA+, personnes en situation de prostitution, usagers de drogues, PVVIH...) ou encore la vulnérabilité face aux problématiques et dysfonctions sexuelles (maladies chroniques, vieillissement, troubles psychiques...).

La stratégie régionale prendra plus largement en considération l'ensemble des risques sanitaires, psychologiques et sociaux auxquels sont confrontées les populations vulnérables.

Un parcours spécifique à la pratique du chemsex¹⁵ sera déployé en région dans une approche globale de prévention, réduction des risques et accès aux soins dans l'ensemble des champs concernés (santé sexuelle, addictologie et santé mentale).

L'accent sera également porté sur la prévention du risque suicidaire chez les personnes LGBTQIA+. En effet, de nombreuses études et enquêtes ont mis en évidence un taux de suicide et de tentative de suicide plus élevé au sein de cette communauté par rapport à la population générale¹⁶ en raison de facteurs sociaux, culturels, psychologiques et environnementaux, souvent exacerbés par la discrimination et la stigmatisation.

NOS PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Améliorer le parcours de prise en charge et la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) par le déploiement d'actions communautaires intégrées aux soins.
- Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations de suivi des patients atteints de pathologies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient.
- Déployer dès 2025 un parcours d'accompagnement et de prise en charge des chemsexeurs (sur le modèle d'une expérimentation en cours d'évaluation sur le bassin artésien).
- Déployer des actions de prévention du suicide, en particulier des formations à la prévention du risque suicidaire, à destination des publics LGBTQIA+.

¹⁵ Pratique combinant sexualité et consommation de drogues, majoritairement observée chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH).

¹⁶ Selon une étude de l'Institut National d'Études Démographiques (INED) menée en 2020, les personnes homosexuelles ou bisexuelles auraient un risque de suicide supérieur de 2 à 3 fois par rapport à la population hétérosexuelle. En particulier, les jeunes LGBTQIA+ sont particulièrement vulnérables, avec un taux de tentative de suicide significativement plus élevé chez les personnes âgées de 18 à 25 ans.

FORMATION À LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Le gouvernement a fait de la prévention du suicide une priorité de santé publique. Décrite dans l'instruction du 6 juillet 2022 relative à la stratégie nationale de prévention du suicide, la stratégie nationale de prévention du suicide (SNPS) a pour objectif la mise en œuvre de façon coordonnée, synergique et territorialisée d'un ensemble d'actions. La formation à la prévention du suicide constitue l'une des actions de cette stratégie, au même titre que la mise en œuvre du dispositif VigilanS, la prévention de la contagion suicidaire et le déploiement du 3114 (numéro national de prévention du suicide).

En Hauts-de-France, le déploiement des trois modules de formation du GEPS (Groupement d'études et de prévention du suicide) doit permettre de structurer et consolider chacun des maillons de la chaîne de prévention, depuis le repérage jusqu'aux soins et à la protection, en passant par l'orientation et l'évaluation (cf. stratégie de déploiement des formations à la prévention du suicide en région Hauts-de-France, publication en cours).

Le module sentinelles est le premier maillon de cette chaîne. Il s'adresse à tout citoyen ou professionnel non clinicien identifié comme ressource dans son milieu afin de renforcer ses habiletés et motivations pour repérer les signes d'alerte suicidaire, savoir orienter vers un professionnel en mesure d'assurer une évaluation de l'urgence suicidaire et porter attention à sa propre santé mentale. Ce module sera ouvert dès 2025 aux bénévoles et salariés des associations communautaires accompagnant des personnes LGBTQIA+ en région afin de prévenir le risque suicidaire dans cette population particulièrement exposée.

Le déploiement du module au profit du public LGBTQIA+ aura vocation à constituer un réseau d'acteurs volontaires spécialement identifiés, formés et accompagnés pour augmenter la capacité à repérer, promouvoir et faciliter l'accès aux soins des personnes en crise suicidaire.

La centralisation des demandes de formation est assurée par l'Association nationale pour la qualité des soins en psychiatrie (ANQSP) sur délégation de l'ARS. Pour chaque demande de formation, l'association sera invitée à préciser son projet pédagogique au regard du cahier des charges du module.

L'ANQSP est autant que de besoin disponible pour accompagner les organismes à définir leur projet pédagogique et à compléter leur demande de formation.

Les formations des membres d'associations communautaires accompagnant des publics LGBTQIA+ et répondant à l'ensemble des critères du cahier des charges seront financées par l'ARS Hauts-de-France (4 200 € pour une session de formation de 15 personnes hors location de salle) après validation de la recevabilité de la candidature à l'appui du questionnaire accessible sur le site de l'ANQSP:

https://www.cnqsp-prevention-suicide.com/prevention-suicide-hdf.

GLOSSAIRE

CAARUD : Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques chez les Usagers de Drogues

CeGIDD: Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic du VIH, des hépatites virales et des IST

CSAPA: Centres de Soins et de Prévention en Addictologie

CSS: Centre de Santé Sexuelle (ex CPEF: Centre de planification et d'Education Familiale).

EVARS : Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (ex EICCF : Établissements d'Information,

de Consultation et de Conseil Familial)

ETP: Education Thérapeutique du Patient

FRCIDFF: Fédération Régionale des Centres d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

FRNSS: Feuille de Route Nationale Santé Sexuelle 2021-2024

FSF: Femmes ayant des relations Sexuelles avec d'autres Femmes

FtM : Female to Male : désigne les personnes trans qui passent ou passeront de femme vers homme dans le cadre d'une transition de genre.

HPV: Human papillomavirus

IST: Infections Sexuellement Transmissibles

IVG : Interruption Volontaire de Grossesse

LGBTQIA+: lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, intersexes et asexuelles

MtF: Male to Female: désigne les personnes trans qui passent ou passeront d'homme vers femme dans le cadre d'une transition de genre.

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

PrEP : Prophylaxie pré-Exposition : traitement préventif proposé aux personnes séronégatives exposées à un risque d'infection au VIH

RDR: Réduction des Risques

SNSS: Stratégie Nationale de Santé Sexuelle

SSES: Service Sanitaire des Etudiants en Santé

TASP: Treatment AS Prevention: Utilisation du traitement comme prévention de la transmission du VIH

TPE: Traitement Post Exposition: Traitement d'urgence » à prendre suite à un risque d'exposition au VIH

TROD: Tests Rapides d'Orientation Diagnostique

UDI : Usagers de Drogues Injectables

VHB : Virus de l'Hépatite B

VHC: Virus de l'Hépatite C

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

Pour aller plus loin

- Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS) 2017-2030
- Feuille de Route Nationale Santé Sexuelle (FRNSS) 2021-2024
- Schéma Régional de Santé des Hauts-de-France 2024-2028
- La stratégie régionale santé sexuelle Hauts-de-France détaillée : publication à paraitre (2025).
- Question Sexualité: le portail dédié à la sexualité de tous les Français. Grâce à des contenus simples, détaillés et validés par des experts, il permet de trouver les réponses à toutes les questions que l'on peut se poser sur l'anatomie, les pratiques, la grossesse, les IST ou encore les discriminations liées à la sexualité.
- Onsexprime : il s'agit d'un portail d'informations validées par des experts et dédié aux questions que se posent les adolescents. Un chat permet aussi de parler à des psychologues et éducateurs spécialisés dans l'adolescence.
- IVG.gouv.fr: pour retrouver les réponses aux questions relatives à l'IVG.
- Santé Publique France : une page dédiée à la thématique santé sexuelle avec des ressources numériques téléchargeables.
- Sante.fr: le site du service public d'information fiable et accessible en santé.
- Le site du comité de coordination régionale de lutte contre les IST et le VIH en région : **COREVIH**

FEUILLE DE ROUTE SANTÉ SEXUELLE HAUTS-DE-FRANCE

DÉCEMBRE 2024





